



## ENGAGEMENTS DE L'ACOMPAGNATEUR LORS D'UN DEPLACEMENT POUR UNE MANIFESTATION SPORTIVE

Les modalités de prise en charge des frais d'autoroute et d'hébergement engagent l'accompagnateur aux différentes missions et responsabilités suivantes :

- Aide à la conduite du mini bus.
- Possible prise en charge de navettes hôtel – piste – hôtel pour les différents groupes, en fonction du planning de la compétition.
- Aide au montage et démontage des tentes.
- Aide au chargement et déchargement des affaires de l'équipe.
- Se rendre disponible pour l'organisation proposée par l'entraîneur sur place.

Merci de votre compréhension

Le BMX Pernois